

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail–Liberté–Patrie



MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTERE DE
L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET
DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES CHARGE DU
DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

CABINET

**ELABORATION DU SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE**

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL
AAMII N° 001/ MDDT / CAB / 2022**

Pour la présélection des cabinets d'études spécialisés dans le domaine de
l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire

Source de financement : Budget de l'Etat Gestion 2022

Imputation : 0261 1179000075009 0620 51012 11113

Janvier 2022

MINISTERE DELEGUE CHARGE
DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

P R M P

AVIS D'APPELS A MANIFESTATIONS D'INTERET INTERNATIONAL

AAMII N° 001 / MDDT / CAB / 2022

Elaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)

1. Le ministère délégué chargé du développement des territoires dispose de fonds sur le budget de l'Etat Gestion 2022 et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un bureau d'études/Cabinet en vue de l'établissement du Schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT), dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Elaboration du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) » inscrit au Programme 4 « Développement des territoires » du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires.
2. Les services comprennent :
 - la réalisation du diagnostic national à partir des diagnostics territoriaux, sectoriels, régionaux et locaux ;
 - l'analyse des politiques sectorielles et leurs implications spatiales actuelles ;
 - la formulation de la problématique et de la vision d'aménagement à long terme du territoire national ainsi que les différents scénarii d'aménagement ;
 - la production de l'atlas du SNAT ainsi que sa base de données ;

- l'élaboration et la validation du schéma national d'aménagement du territoire consensuel ;
- la proposition d'un cadre pertinent de diffusion, de mise en œuvre et de suivi-évaluation du SNAT.

Les présentes prestations sont réparties en une seule (1) mission. La durée d'exécution de la mission est de quatorze (14) mois.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
4. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - la nature des activités du candidat (bureau d'études/cabinet spécialisé en prestations intellectuelles) et le nombre d'années d'expérience (10 ans minimum) **[dix (10) points]** ;
 - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations : Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'élaboration des outils d'aménagement du territoire en Afrique au cours des cinq (05) dernières années. **[Trente (30) points]** ;
 - les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues : Avoir réalisé au moins une mission d'élaboration d'un SNAT (attestation de bonne fin d'exécution) au cours des cinq (05) dernières années **[Quarante (40) points]** ;
 - l'organisation technique et managériale du cabinet **[dix (10) points]** ; et
 - les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels : **[dix (10) points]**.
 - un(e) responsable du bureau d'études ;

- un (e) secrétaire ; et
 - un (e) comptable.
5. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
 6. Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection « qualité-coût ».
 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : la Direction générale de l'aménagement du territoire aux adresses suivantes ; B.P. : 1667 Lomé ; Cél : +228 90 07 42 82 / 99 46 09 47, E-mail : edemakou@yahoo.fr et aux heures suivantes : 7h 30 à 12h 00 et 14h 30 à 17h 30.
 8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le **mardi 18 février 2022 à 11 heures précises** à l'adresse ci-après :

*Ministère de l'Administration Territoriale,
de la Décentralisation
et du développement des territoires.
Secrétariat particulier de la DAAF
719, avenue de la Présidence, Face au Palais de Justice de Lomé
01 BP: 390 Lomé - TOGO Tél. : (00228) 22 22 57 16*
 9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **mardi 18 février 2022 à 11 heures 30 mn** dans la salle de réunion du cabinet du MATDDT sise à l'étage.

Fait à Lomé, le 14 janvier 2022
La PRMP

BAKAI Baoubadi